

31 JANVIER 2022

RAPPORT D'ACTIVITE 2021

SOCIAL JUSTICE

SOCIAL JUSTICE

D'ACTIVITE 2021

INITIATIVE POUR LA JUSTICE SOCIALE, LA TRANSPARENCE ET LA BONNE GOUVERNANCE

REMERCIEMENTS

SOCIAL JUSTICE adresse ses sincères remerciements à tous ses partenaires techniques et financiers dont les appuis ont permis la réalisation de ses activités tout au long de l'année 2021. Nos remerciements vont également à l'endroit des autorités de l'administration publique et personnalités dont les différentes collaborations et contributions lors des formations et des plaidoyers nous ont été d'une aide inestimable et nous ont permis d'atteindre plusieurs objectifs. Nous n'oublions pas les différents Experts et Consultants dans différents domaines (médias, communication, lutte contre la corruption, processus et transparence budgétaire, etc.) qui sont intervenus lors de nos différentes activités et dont les contributions ont permis d'enrichir les échanges et d'élaborer des outils adéquats aux besoins exprimés. Aussi, voudrions-nous remercier sincèrement les partenaires de la société civile et les médias dont l'engagement sans faille tout au long de cette année et la participation active aux activités ont démontré la vision commune de responsabilité que nous avons et du devoir de responsabilisation des pouvoirs publics.

Enfin, SOCIAL JUSTICE souhaite à toutes et à tous une Bonne et Heureuse année 2022.

Julien TINGAIN

Président

I. PROJETS MENES PAR SOCIAL JUSTICE

1.1 PROJET : REALISATION D'UNE ETUDE SUR LE CADRE NATIONAL ET LOCAL DE LA PARTICIPATION CITOYENNE DANS LA GOUVERNANCE EN COTE D'IVOIRE, FINANCEE PAR L'UNICEF EN PARTENARIAT AVEC LA DIRECTION GENERALE DE LA DECENTRALISATION ET DU DEVELOPPEMENT LOCAL (DGDDL).

Ce projet a consisté à faire une étude sur l'implémentation et l'expérimentation du budget participatif en Côte d'Ivoire. Il s'agissait en outre de relever les défis et les obstacles liés à la mise en œuvre effective du budget participatif mais aussi les bonnes pratiques observées dans certaines localités. Ce projet a débuté en octobre 2021 et s'est achevé en mars 2022.

Objectifs du projet : Cette étude a permis de révéler le type de fonctionnement et interactions qui existent entre les différents organes et institutions ayant la qualité de mettre en œuvre la gouvernance participative au regard de la loi de décentralisation et d'autres textes au niveau régional et national sur la participation citoyenne en vue de faire ressortir les forces et les faiblesses de la politique de décentralisation et permettre au gouvernement d'entreprendre des réformes adéquates à même de favoriser la participation citoyenne tout en contribuant à un véritable développement des localités et un développement global harmonieux du pays.

Activités réalisées :

1. Recrutement d'un consultant pour mener l'étude

- Elaboration d'un TDR de recrutement d'un consultant ;
- Lancement d'un appel à candidature pour le recrutement du consultant ;
- Evaluation des différentes candidatures reçues ;
- Sélection du consultant pour la réalisation de l'étude.

2. Méthodologie de l'étude

- Collecte d'informations dans les villes de Yamoussoukro, Tiassalé et Abengourou
- Traitement des informations
- Elaboration du rapport de l'étude

3. Mise en place du comité de relecture du rapport de l'étude

- Elaboration des TDR de sélection des membres du comité de relecture pour la relecture du rapport de l'étude ;
- Sélection des cinq membres devant constituer le comité de relecture du rapport ;
- Webinaire de mise à niveau de la compréhension des tâches du comité de relecture

4. Phase de relecture du rapport de l'étude

- Webinaire de consolidation du rapport avec les membres du comité de relecture, le consultant et l'équipe de Social Justice

5. Atelier de présentation et validation du rapport de l'étude organisé par la DGDDL

- Présentation du rapport de l'étude
- Echange sur les différentes thématiques de l'étude
- Validation du rapport de l'étude

6. Infographie du rapport et impression du rapport de l'étude

Le rapport de l'étude a été infographié, imprimé en 500 exemplaires et distribué aux différents organes et institutions.

Résultats atteints du projet :

Les résultats atteints du projet sont les suivants :

Le budget participatif a été expérimenté dans seize (16) communes. Pour sa bonne utilisation, des sessions de formations ont été organisées à l'endroit des élus locaux et membres des OSC pour leur permettre de comprendre les principes de base.

Ainsi, les résultats obtenus du projet sont les suivants :

- L'organisation de 360 fora communautaires, 18 forums de délégués et 18 forums communaux qui ont permis de prioriser 1800 projets communautaires a suscité beaucoup d'enthousiasme chez les différents acteurs car leurs actions seront prises en compte dans le budget communal
- On note également l'amélioration de la participation des populations dans le processus de décentralisation avec plus de 11.000 personnes dont 68% de femmes et de jeunes qui participent aux réunions communautaires qui autrefois n'y étaient pas associés
- Le budget participatif a permis de renforcer la pertinence des choix des types d'infrastructures, un arbitrage plus objectif et surtout un meilleur repositionnement des besoins des femmes dans la liste des priorités. En effet, grâce au budget participatif, les besoins exprimés par les femmes apparaissent désormais parmi les premières priorités du programme triennal
- Le budget participatif a permis d'établir une relation de confiance plus forte entre les élus locaux et les populations car les différents foras organisés dans le cadre du budget participatif ont offert également aux acteurs l'occasion de discuter des autres problèmes que rencontre la communauté
- Il a aussi permis aux populations de comprendre mieux le processus de planification locale et la manière dont les ressources locales sont allouées, cela s'illustre à travers les propos d'un délégué de quartiers/ville qui disait ceci : <<grâce au budget participatif, je me sens concerné par les projets de la mairie et je sais où va l'argent. C'est vraiment un outil qui nous donne de l'importance>>

Défis à relever :

- Créer une plateforme de mise en commun des activités, documentations et ressources diverses
- Favoriser et mettre en place un cadre de discussion concertée et multi acteurs sur les mécanismes institutionnels et légaux de participation citoyenne au niveau local
- Inciter le secteur privé à participer au financement des activités visant la participation citoyenne

- Produire un guide unique dans la mise en œuvre du budget participatif
- Renforcer les capacités des élus locaux en matière de participation citoyenne et de budget participatif

I.2 PROJET : « TOWARDS THE ENFORCEMENT OF AFRICA’S COMMITMENTS AGAINST CORRUPTION (TEA-CAC) » financé par la GIZ au nom du Ministère fédéral Allemand de la coopération économique et du développement à travers TRANSPARENCY INTERNATIONAL (TI)

Ce projet est le prolongement des actions du projet mené en 2018 sur la lutte contre la corruption. En effet, 2018 ayant été décrété par l’Union Africaine, l’année de lutte contre la corruption, cette opportunité a été saisie par TI afin de mener des actions pertinentes pour une lutte efficace contre la corruption et une amélioration de la gouvernance dans les pays africains. Subventionné à hauteur de 22.887.782 FCFA, ce projet a débuté en Mai 2020 et prévue s’achever en Octobre 2021 soit 18 mois, a finalement été prolongé jusqu’en mars 2022.

Objectifs du projet :

L'objectif général du projet est de renforcer la contribution de la société civile africaine au renforcement des efforts de lutte contre la corruption en Afrique.

Les objectifs spécifiques du projet sont les suivants :

- Sensibiliser le public sur l’état de la mise en œuvre des engagements de la Côte d'Ivoire en matière de lutte contre la corruption.
- Donner aux OSC africaines et à leurs partenaires médiatiques dans les pays participants les moyens d'engager efficacement les parties prenantes de l'UA dans la lutte contre la corruption, tant au niveau national que régional.
- Renforcer les capacités des partenaires de la société civile et des médias en Côte d'Ivoire poursuivre la mise en œuvre des engagements en matière de lutte contre la corruption et demander des comptes

Activités menées

- 1. Organisation de sept (07) rencontres avec les acteurs étatiques à raison de 02 rencontres avec l’Assemblée Nationale ; 02 rencontres avec la HABG ; 02 rencontres avec le Sénat et 01 rencontre avec le Ministère de la lutte contre la corruption**
 - Elaboration d’un argumentaire de plaidoyer en faveur de la mise en œuvre effective de la convention de l’Union Africaine et l’implication du Senat dans le suivi de cette mise en œuvre ;
 - Organisation de trois (03) rencontres d’échanges sur la mise en œuvre effective de la Convention de l’Union Africaine avec la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance (HABG), le Ministère pour la Promotion de la Bonne Gouvernance, du Renforcement

des Capacités et de la lutte contre la Corruption (MPBGRCLC) et la Représentation de l'Union Africaine en Côte d'Ivoire ;

2. Conception et mise en fonction d'une plateforme en ligne afin de susciter la participation des populations dans la lutte contre la corruption

- Création et rédaction du contenu de la Plateforme en Ligne ;
- Mise en fonction de la Plateforme

3. Organisation de trois (03) séances de travail par groupe de travail en raison de quatre (04) groupes thématiques sur les axes identifiés dans leur plan d'action

- Elaboration des feuilles de route des groupes thématiques
- Constitution des groupes thématiques
- Elaboration des différents plans d'action des groupes thématiques par chaque groupe thématique ;
- Mise en œuvre des activités contenues dans les différents plans d'action des groupes thématiques.

4. Recherche et analyse des Groupes Thématiques sur le cadre juridique et réglementaire adapté à la lutte contre la corruption et particulièrement le blanchiment de capitaux dans le secteur de l'éducation en CI (financement des écoles) et l'Analyse du contexte institutionnel et réglementaire du financement des partis politiques en CI et de l'enrichissement illicite au regard de la convention de l'UA

La première analyse portant sur le cadre juridique et réglementaire adapté à la lutte contre la corruption et le blanchiment de capitaux dans le secteur de l'éducation s'est déclinée en trois (3) objectifs spécifiques. D'abord il fallait examiner le cadre juridique et réglementaire de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux en Côte d'Ivoire puis identifier les textes et lois relatifs à la corruption et le blanchiment des capitaux en CI dans le secteur éducatif ivoirien. Enfin, déterminer les forces et faiblesses du cadre juridique et réglementaire ivoirien de lutte contre la corruption et le blanchiment des capitaux dans le secteur éducatif.

La seconde quant à elle qui consistait à l'analyse du contexte institutionnel et réglementaire du financement des partis politiques en Côte d'Ivoire et de l'enrichissement illicite au regard de la convention de l'UA a permis de présenter le dispositif de financement des partis politiques en Côte d'Ivoire, ensuite faire ressortir les insuffisances inhérentes au financement des partis politiques en Côte d'Ivoire et enfin formuler des recommandations à même d'aider à rendre le financement des partis politiques en Côte d'Ivoire plus transparent et dénoué de tous les facteurs de risques de corruption et de blanchiment de capitaux.

5. Organisation d'une cérémonie de récompense de la meilleure production médiatique sur la lutte contre la corruption

Cette activité avait pour objectif de susciter l'implication des acteurs des médias dans la lutte contre la corruption en Côte d'Ivoire.

a. Lancement

- Elaboration de critères de sélection des candidats ;
- Elaboration des flyers de diffusion du concours ;

b. Déroulé de la cérémonie

- Mise en place d'un jury composé d'experts en journalisme et productions médiatiques ;
- Réception des productions médiatiques par les candidats ;
- Elaboration des TDR, courrier d'invitation et agenda pour la cérémonie de récompense ;
- Tenue de la cérémonie ;
- Proclamation des résultats (récompense des deux (02) meilleurs productions journalistiques)

6. Organisation de trois (03) réunions de consolidation des séances de travail des groupes thématiques.

- Tenue de trois réunions de consolidation des travaux des groupes thématiques ;
- Prise en compte des observations et recommandations.

7. Atelier de présentation et de validation portant sur les deux (02) rapports de recherche et d'analyse sur le cadre juridique et réglementaire de la lutte contre le blanchiment de capitaux dans le secteur de l'éducation et sur le contexte institutionnel et réglementaire du financement des partis politiques en CI et de l'enrichissement illicite au regard de la convention de l'UA et atelier d'échanges avec les acteurs politiques et l'élaboration du plaidoyer

- Organisation d'un atelier de présentation et de validation des deux rapports d'analyse sur le blanchiment de capitaux dans le secteur de l'éducation et sur le financement des partis politiques en Côte d'Ivoire.

8. Organisation d'un atelier bilan d'un jour des activités des Groupes Thématique (30 personnes) suivi de l'Assemblée Générale

- Présentation du bilan et des résultats des activités menées par les quatre groupes thématiques
- Discussions relatives aux défis à relever et les actions à mettre en œuvre pour les prochaines étapes ;
- Recommandations relatives aux résultats des deux (2) rapports d'analyses
- Signature de la charte de collaboration entre la PACA 225 et les autres réseaux de lutte contre la corruption

Organisation de l'Assemblée Générale

- La révision des statuts et règlements de la PACA 225
- Le renouvellement du bureau de la PACA 225
- La mise en place d'un comité ad-hoc relatif au renouvellement du bureau et l'élection d'un nouveau coordonnateur

Résultats atteints du projet :

Dans le cadre de ce projet, plusieurs résultats ont été atteints. L'un des résultats pertinents résultant des études menées par SOCIAL JUSTICE porte sur la nécessité de protéger les lanceurs d'alertes qui sont des acteurs importants dans la lutte contre la corruption. A cet effet, Un atelier a été organisé par le Ministère en charge de la lutte contre la corruption avec la participation et l'implication de SOCIAL JUSTICE aux discussions préliminaires audit atelier.

Ainsi, à travers des échanges et au regard de la nécessité d'une protection due à la spécificité des lanceurs d'alertes et sous l'impulsion de SOCIAL JUSTICE, le Ministère de la promotion de la bonne gouvernance, du renforcement des capacités et de la lutte contre la corruption a décidé d'initier un projet de loi portant sur la protection des lanceurs d'alertes. La prise de cette loi assortie à des dispositifs de protection sera de nature à rassurer les potentiels lanceurs d'alertes qui ne sont pas de simples dénonciateurs pour lesquels une loi a été prise en 2018.

Dans le cadre de la réalisation de ce projet, l'ONG SOCIAL JUSTICE a rencontré à deux reprises la Haute Autorité pour la Bonne Gouvernance pour des séances de travail dans lesquelles des plaidoyers leur ont été adressés. Au nombre de ces plaidoyers, nous pouvons citer :

- L'autonomie financière de la HABG ;
- La mise en place d'un cadre de collaboration entre la HABG et la société civile pour une synergie d'action ;
- La refonte de la loi sur la protection des dénonciateurs afin d'y inclure celle des lanceurs d'alerte ;
- L'effectivité de la déclaration de patrimoine des assujetties (avant, pendant et après la fonction).

Pour ce faire, SOCIAL JUSTICE a été sollicité pour participer à l'élaboration de la Stratégie Nationale de lutte contre la corruption. La réalisation de ce projet a réussi à placer l'ONG SOCIAL JUSTICE en tant qu'acteur important dans la lutte contre la corruption en Côte d'Ivoire.

Dans cette stratégie, la HABG y a inclus quelques recommandations faites par SOCIAL JUSTICE lors des rencontres de plaidoyer. Ainsi, la Stratégie Nationale de lutte contre la corruption a pris en compte la recommandation de SOCIAL JUSTICE de mettre en place un cadre de concertation permanent entre la société civile et les acteurs clés de la lutte contre la corruption en Côte d'Ivoire.

En outre, SOCIAL JUSTICE a également eu une séance de travail avec le Ministère pour la Promotion de la Bonne Gouvernance, du Renforcement des Capacités et de la Lutte contre la Corruption. A cette séance de travail, SOCIAL JUSTICE a également soumis au Ministère, un plaidoyer dans lequel elle a fait plusieurs recommandations à savoir :

- La modification de la loi sur la protection des dénonciateurs pour y inclure celle des lanceurs d'alerte qui sont différents des dénonciateurs ; ou la mise en place d'un cadre juridique adapté à la protection des lanceurs d'alerte. A ce sujet, des échanges ont été organisés avec TI-S et le réseau des lanceurs d'Alerte pour la préparation d'un avant-projet de loi par SOCIAL JUSTICE comme sollicité par le Ministère en charge de la lutte contre la corruption.
- La mise en place d'un cadre de concertation permanent entre le Ministère et la société civile et des médias en vue d'une synergie d'actions.

Le Ministère a répondu favorablement à notre sollicitation en demandant à SOCIAL JUSTICE de produire les documents nécessaires non seulement pour la formalisation de ce cadre de concertation permanent mais aussi pour produire une communication sur la nécessité de la prise en compte de la protection des lanceurs d'alerte ou un avant-projet modificatif de la loi sur les dénonciateurs.

De plus, la Plateforme (PACA 225), créée à l'occasion de ce projet regroupe plusieurs ONG œuvrant dans le domaine de la lutte contre la corruption et a mis en place un cadre de collaboration avec d'autres réseaux/Plateformes de lutte contre la corruption. Le lien de la plateforme ci-après : <https://www.citoyen-anticorruption.ci/>

Par ailleurs, ce projet a aussi permis d'organiser une cérémonie de récompense de la meilleure production journalistique sur la lutte contre la corruption à travers laquelle deux (02) lauréats ont été récompensés

Défis à relever :

Le renforcement et la poursuite de la collaboration avec les acteurs étatiques impliqués dans la lutte contre la corruption notamment le Ministère de la lutte contre la corruption, le Ministère de la justice, la HABG et le Réseau des Parlementaires Contre la Corruption (APNAC). Cela passe par les actions suivantes :

- Des rencontres périodiques avec le ministère de la lutte contre la corruption en vue de faire des propositions d'offre de service dans la mission à leur assignée et la HABG
- Un plaidoyer pour consolider la mise en place du cadre de collaboration élargi aux structures périphériques impliquées dans la lutte contre la corruption telles que la CENTIF, l'ARNMP, la Cour des comptes etc.
- La mise en œuvre d'un cadre de collaboration entre organisation de lutte contre la corruption et le Ministère de la justice, clef de voûte du processus de lutte contre la corruption, en vue du suivi des affaires liées à la corruption ;
- Lancer une deuxième édition du prix de la meilleure production journalistique en suscitant une grande participation des femmes.

Le Ministère pour la bonne gouvernance, le renforcement des capacités et la lutte contre la corruption doit initier des réformes profondes et innovantes du point de vue législatif et institutionnel ainsi que de la participation effective de tous les acteurs impliqués dans la lutte contre. Il faut :

- Favoriser la célérité dans le traitement judiciaire des affaires de corruption ainsi qu'une large communication sur les affaires
- Impliquer de manière institutionnelle la société civile et les Médias dans la politique de lutte contre la corruption

I.3 PROJET : « PLAIDOYER EN FAVEUR DU FINANCEMENT DE LA PLANIFICATION FAMILIALE ET DES PRODUITS CONTRACEPTIFS ».

Le projet intitulé « redevabilité des gouvernements en matière de budgets consacrés à la planification familiale », adjudgé en octobre 2019, et financé par PAI (champions of Global Reproductive Right) à hauteur de 25 000 dollars est implémenté par le consortium composé de l'ONG SOCIAL JUSTICE et l'ONG Mission des jeunes pour l'Education, la Santé, la Solidarité et l'Inclusion (MESSI). La mission dudit consortium est de favoriser un meilleur suivi des engagements relatifs au financement de la Planification Familiale et des produits contraceptifs. Spécifiquement, SOCIAL JUSTICE s'est fixée pour objectif de promouvoir la transparence budgétaire en matière d'achat de produits contraceptifs en mettant l'accent sur le plaidoyer pour la création d'une ligne budgétaire dédié aux produits contraceptifs, car il s'est avéré que la création de la ligne reste primordiale pour le suivi de l'augmentation du budget alloué à l'achat des produits.

Ce projet a connu trois (03) phases :

La première phase de 2019-2020, la deuxième de 2020-2021, et la troisième de 2021-2022.

Ainsi, les objectifs de la phase 3 du projet sont :

1. Faire le suivi pour la réalisation effective des engagements pris par le ministère de la santé dans le PAN OGP 2020-2022 notamment la création d'une ligne budgétaire et la publication des données dédiées aux produits contraceptifs.
2. Amener le ministère de la santé à accroître de 10% chaque année le budget alloué aux produits contraceptifs.

Activités Réalisées :

1. Organisation de rencontre de plaidoyer auprès de la Commission d'accès à l'Information et aux documents d'intérêt Publics (CAIDP)

Publics cible : CAIDP

Deux (02) rencontres ont été organisées à l'endroit de la CAIDP

La première rencontre a eu lieu le **11 octobre 2021**, le but de cette rencontre était d'obtenir un appui institutionnel de la CAIDP pour l'obtention d'informations budgétaires dédiées à la PF et produits contraceptifs.

Il a été aussi question à cette rencontre de discuter sur le référentiel d'information budgétaire en lien avec la PF et les produits contraceptifs dans l'optique d'amener le ministère de la santé à publier les informations budgétaires de la PF de façon proactive. La deuxième rencontre visait à solliciter la présence de la CAIDP à une séance de travail qu'elle a elle-même facilité avec le Programme National Santé Mère-Enfant (PNSME). Cette rencontre a été aussi l'occasion de préparer ladite séance de travail en cours.

2. Mise en place d'un comité de suivi des engagements en lien avec le financement de la PF et des produits contraceptifs

Les publics cibles : six (06) organisations de la société civile

Suite aux activités menées antérieurement, il a été recommandé de mettre en place un comité de suivi afin d'être plus efficace dans le plaidoyer. Le rôle de ce comité est de réfléchir sur les messages et documents de plaidoyer dans le cadre de la mise en œuvre des engagements financiers en lien avec Planification Familiale notamment, l'augmentation de 10% chaque année des ressources allouées à l'achat des produits contraceptifs sur la base de 400 millions en 2016.

Plusieurs réunions ont été organisées avec l'ensemble des membres du comité de suivi. Le **14 octobre 2021**, une réunion d'information sur le projet et l'idée de mettre en place un comité de suivi, s'est tenue avec les membres du comité déjà présélectionné.

Le **29 octobre 2021** afin de présenter officiellement les membres du comité et leur rôle.

Le **24 novembre 2021** une réunion en présentiel a été aussi organisé dans le but d'élaborer des documents de plaidoyer et réfléchir sur des messages de plaidoyer en vue d'amener le ministère de la santé à créer une ligne budgétaire dédié aux produits

contraceptifs et à augmenter de 10% chaque année les ressources allouées aux produits contraceptifs.

3. Organisation d'un atelier d'information sur le processus d'approvisionnement et de service en produits contraceptifs et le rôle des différents acteurs

Publics cibles : organisations de la société civile

Dans l'optique de susciter une meilleure implication des organisations de la société civile dans le suivi des engagements liés au financement de la Planification Familiale et des produits contraceptifs, L'ONG SOCIAL JUSTICE a organisé le **14 Octobre 2021** un atelier visant à renforcer les capacités des OSC sur le processus d'approvisionnement et de services en produits contraceptifs et le rôle des différents acteurs. En effet, Dans le processus d'approvisionnement en produits contraceptifs, plusieurs acteurs interviennent à différents niveaux. Et dans ce processus, le rôle de ces acteurs a été à plusieurs reprises modifiés, ce qui prêle à confusion dans le milieu des OSC qui font le suivi de la mise en œuvre de l'engagement relatif aux produits contraceptifs. L'auditoire était composé de **30 personnes**. Les objectifs dudit atelier se déclinent comme suit :

D'une manière générale :

Renforcer les capacités des OSC afin de faciliter leurs actions dans le suivi des engagements en lien avec le financement de la Planification Familiale et des produits contraceptifs.

D'une manière spécifique :

- Informer les OSC sur le processus d'approvisionnement en produits contraceptifs ;
- Informer les OSC sur le processus de services en produits contraceptifs ;
- Informer les OSC sur le rôle des différents acteurs impliqués dans le processus d'approvisionnement et de services en produits contraceptifs.
- Présenter et valider le référentiel d'information budgétaire dédié à la Planification Familiale et produits contraceptifs.

4. Organisation de rencontre de plaidoyer

Publics cibles :

- **PNSSU -SAJ (Programme National de Santé Scolaire et Universitaire-Santé Adolescents Jeunes)**
- **Service Communication PNSME (Programme National Santé Mère-Enfant)**

Lesdites rencontres ont été organisées le **13 décembre 2021**, elles avaient pour objectif de solliciter l'appui de ces entités pour l'obtention des informations budgétaires concernant la PF et les produits contraceptifs en facilitant une audience avec le Directeur Coordinateur du PNSME.

Résultats atteints du projet

- Un Référentiel d'information sur les données et informations demandées dans le cadre du projet a été élaboré par SOCIAL JUSTICE, discuté et validé avec l'ensemble des parties prenantes au cours d'un atelier ;

- Le Référentiel d'informations a été transmis à la CAIDP qui a servi de base pour l'échange avec le Ministère de la santé et le PNSME afin de mettre à jour leur site internet et pour transmission des données à SOCIAL JUSTICE.
- Une pétition a été lancée, 846 personnes représentant des organisations au niveau national et 9 personnes représentant des organisations au niveau international ont signé ladite pétition sur 50 organisations de la société civile attendues ;
- SOCIAL JUSTICE a adressé plusieurs courriers dans le cadre des actions de plaidoyers à la Cour des Comptes et à la CAIDP pour l'accès et la publication des données mais aussi une évaluation de la gestion des ressources mises à la disposition du PNSME qui représente le porteur des engagements (engagement pris dans le PAN OGP 2020-2022). Ces actions ont contribué à la soumission du PNSME à un audit qui est en cours.
- Un rapport d'analyse du financement de la Planification Familiale au niveau des collectivités a été élaboré ;
- L'UVICOCI s'est engagée à soutenir le plaidoyer pour la création d'une ligne budgétaire dans le budget des communes et cela en commençant par Abobo, Yopougon, Adjamé, Marcory, Port Bouet, Koumassi ;
- Les membres du comité de suivi issus de plusieurs organisations de la société civile ont apporté leur contribution dans l'élaboration du rapport d'analyse en lien avec le financement de la planification familiale ;
- Les membres du comité de suivi ont apporté leur contribution dans la finalisation de certains documents de plaidoyer tel que la pétition.
- appui institutionnel de la CAIDP pour faciliter l'accès aux données. Cet appui se fait à travers les courriers d'appui à nos courriers de demande d'informations et la participation d'un point focal CAIDP à certaines rencontres de plaidoyers ;
- un avis favorable de l'UVICOCI pour un partenariat futur dans le cadre de la mobilisation des communes pour la création d'une ligne budgétaire dédiée aux produits contraceptifs dans le budget des communes.
- le référentiel d'information budgétaire élaboré en collaboration avec la CAIDP, a été reconnu comme un véritable outil de redevabilité pouvant être utile dans le secteur de la santé et autre secteur.

I.4 PROJET : « PROMOTION DE LA TRANSPARENCE DANS LA GOUVERNANCE DES FINANCES PUBLIQUES AU NIVEAU LOCAL A TRAVERS LE RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ACTEURS NON ETATIQUES ET LE DIALOGUE MULTI-ACTEURS »

Ce projet a pour objectif de résoudre la question liée à la non implication des citoyens dans le processus budgétaire et à permettre une meilleure collaboration entre les populations, les OSC et les organes en charge des finances publiques et ce au niveau local. Par ailleurs, une réflexion inclinant dans le sens de comprendre la quasi non implication de la société civile dans ce domaine a permis de savoir qu'en plus du caractère exclusivement étatique du processus

budgétaire, les OSC n'y sont pas impliquées parce que le domaine des finances publiques est jugé complexe et réservé à des initiés généralement issus de l'administration des finances. Ce projet qui a débuté en mai 2021, et prévu se terminer en mai 2022, a été subventionné à hauteur de 9.997.120 FCFA pour l'année 2021.

Activités menées :

1- Cartographie des OSC locales de Bondoukou

- Elaboration des TDR pour la réalisation de la cartographie ;
- Envoi de mails aux autorités locales pour solliciter la mise à disposition des différentes (base de données) listes des OSC locales existant dans la région de Bondoukou ;
- Collecte de données et identification des OSC locales ;
- Elaboration des critères de sélection des OSC locales qui bénéficieront de la formation ;
- Phase de sélection des OSC remplissant les critères de sélection.

2- Etats des lieux du niveau de compréhension du processus budgétaire avant le début du projet

- Elaboration des TDR pour la réalisation de l'état des lieux ;
- Actualisation du rapport d'analyse du niveau de compréhension et d'engagement des OSC locales sur le processus budgétaire élaboré par SOCIAL JUSTICE ;
- Elaboration du rapport d'enquête sur le niveau de compréhension et d'engagement des OSC locales et des associations communautaires du processus budgétaire, leur participation et le suivi des finances publiques ;
- Vulgarisation du rapport auprès des autorités locales de Bondoukou ;
- Elaboration d'un document de plaidoyer auprès des autorités locales pour la participation des populations locales au processus du suivi budgétaire ;

3- Enquête d'évaluation en ligne du niveau de compréhension du processus budgétaire des OSC locales

- Elaboration des TDR de l'évaluation en ligne du niveau de compréhension du processus budgétaire par les OSC ;
- Rédaction de courriers pour les OSC cartographiées ;
- Envoi de courriers d'invitation à participer à l'enquête ;
- Elaboration du questionnaire de l'enquête d'évaluation en ligne ;
- Envoi du questionnaire aux OSC par mail ;
- Réception du questionnaire avec les réponses des OSC par mail ;
- Harmonisation des réponses données par les différentes OSC ;
- Elaboration du rapport de l'enquête d'évaluation en ligne du niveau de compréhension du processus budgétaire ;

4- Elaboration d'un guide favorisant la compréhension du processus budgétaire, la participation et le suivi des dépenses publiques

- Elaboration des TDR de recrutement du consultant ;

- Lancement de l'appel à candidature pour le recrutement d'un consultant pour l'élaboration du guide ;
- Phase de sélection du consultant ;
- Rapport de sélection du consultant ;
- Elaboration du guide ;
- Impression du guide ;

5- Atelier de présentation et de validation du guide en présentiel

- Elaboration des TDR de l'atelier ;
- Elaboration de l'agenda en présentiel de présentation et de validation du guide ;
- Elaboration des courriers d'invitation ;
- Envoi des courriers aux participants de l'atelier ;
- Préparation des modules de l'atelier.
- Tenue de l'atelier ;

6- Réalisation d'un sketch audio et visuel de sensibilisation sur la participation citoyenne au processus budgétaire

- Elaboration des TDR d'appel à candidature pour le recrutement d'un consultant pour la réalisation du sketch ;
- Appel à candidature pour le recrutement d'un rédacteur du sketch ;
- Recrutement d'un consultant pour la réalisation du sketch ;
- Réunion de travail avec le rédacteur du synopsis pour l'harmonisation des points de vue ;
- Réalisation du sketch ;
- Mise à disposition du sketch.

Résultats atteints du projet :

Pour la bonne marche de ce projet, SOCIAL JUSTICE a réalisé une cartographie des ONG de Bondoukou afin de les identifier en vue de renforcer leurs capacités participatives au processus budgétaire local. A cet effet, 84 OSC ont été répertoriées dans la localité. Ensuite une enquête d'évaluation du niveau de compréhension du processus budgétaire a été faite et a permis d'évaluer le niveau de compréhension des OSC concernant le processus budgétaire. Ainsi, les capacités des OSC ont été renforcés sur l'élaboration, l'exécution et le contrôle budgétaire afin d'avoir une connaissance claire et précise du processus budgétaire tant au niveau national que communal surtout sur les différentes étapes du processus budgétaire communal.

Les OSC formées ont élaborées des documents de plaidoyer sur différentes thématiques tel que le faible prix d'achat des produits d'anacarde, les grossesses en milieu scolaire et l'orpaillage clandestin à adresser à l'autorité communale.

Par la suite, un dialogue ouvert et franc a été suscité entre les autorités locales et les OSC formées sur la question de l'implication et de la participation citoyenne au processus budgétaire ; Une collaboration entre les OSC et les acteurs étatiques (Mairie, Préfecture) est en

vue afin de faciliter les échanges et les rencontres qui concerneront le processus budgétaire au niveau local

Par ailleurs, au niveau de la radio locale de Bondoukou, un partenariat a été mis en place avec SOCIAL JUSTICE et a permis de produire et diffuser des émissions sur les thématiques du projet ; Ainsi, la radio locale de Bondoukou a pris l'engagement d'intégrer dans sa grille une émission dénommée « Bonne gouvernance » qui sera diffusée une fois chaque deux mois avec une rediffusion en quinze.

De même, un guide pratique favorisant la compréhension du processus budgétaire, la participation citoyenne et le suivi des dépenses publics a été élaboré et validé lors d'un atelier pour permettre aux populations d'avoir une meilleure compréhension du budget de l'Etat et celui des communes et de renforcer la participation du public au processus budgétaire et un film (sketch audio et visuel) de sensibilisation sur la participation citoyenne au processus budgétaire des populations et OSC de Bondoukou a été réalisé afin de les inciter à participer activement à la vie économique de leur localité.

Le lien du sketch disponible ici : <https://www.youtube.com/watch?v=Lp6mEx6Qn8E&t=5s>

Il faut noter aussi qu'avant la réalisation du projet, 82% des OSC sélectionnées avaient une connaissance faible du processus budgétaire tant au niveau national que communal mais après la réalisation, ce taux a considérablement baissé en passant de 82% à 20%, ce qui montre réellement la pertinence du travail abattu tout au long de ce projet.

I.5 PROJET : FINALISATION DE L'ENQUETE OBS « OPEN BUDGET SURVEY » en CÔTE D'IVOIRE

SOCIAL JUSTICE représentant de IBP en Côte d'Ivoire a participé à la réalisation et la finalisation de l'enquête OBS 2019-2021 en Côte d'Ivoire.

L'enquête « OPEN BUDGET SURVEY » est une enquête initiée par IBP (International Budget Partnership) qui a pour objectif d'évaluer le niveau d'ouverture du budget dans les pays. L'enquête OBS est fondée sur un questionnaire reflétant les bonnes pratiques générales acceptées concernant la gestion des finances publiques. Elle est le seul instrument de recherche indépendant, comparatif et factuel au monde qui utilise des critères internationalement acceptés pour évaluer l'accès du public aux informations budgétaires du gouvernement central ; les possibilités formelles pour le public de participer au budget national ; et le rôle des institutions de contrôle budgétaire, telles que les législatures et les bureaux nationaux d'audit, dans le processus budgétaire. L'enquête aide la société civile locale à évaluer et à s'entretenir avec son gouvernement sur la déclaration et l'utilisation des fonds publics. L'enquête OBS qui a sa 8ème édition (2020-2021) couvre 120 pays. Elle est réalisée chaque deux (02) ans dans les pays membres.

Objectif de l'enquête

Evaluer le niveau de transparence budgétaire, de participation citoyenne au processus budgétaire ainsi que le niveau de contrôle budgétaire en Côte d'Ivoire.

Activité de l'enquête

- Administration du questionnaire en vue du calcul de l'Indice sur le Budget Ouvert par SOCIAL JUSTICE
- Calcul de l'Indice sur le Budget Ouvert par IBP
- Production des résultats de l'enquête OBS Côte d'Ivoire par IBP
- Organisation d'un webinaire pour échanger sur les résultats de l'enquête et finaliser le rapport d'enquête

Résultats de l'activité

- Le questionnaire en vue du calcul de l'Indice sur le Budget Ouvert a été administré par SOCIAL JUSTICE
- L'indice sur le Budget Ouvert est calculé par IBP
- Les résultats de l'enquête OBS Côte d'Ivoire sont produits par IBP
- Un webinaire a été organisé pour échanger sur les résultats de l'enquête et finaliser le rapport d'enquête

I.6 PROJET : PROMOUVOIR LE FINANCEMENT ADEQUAT DES CANTINES SCOLAIRES EN COTE D'IVOIRE PAR LE SUIVI DES ENGAGEMENTS ETATIQUES ET L'IMPLICATION DES COMMUNAUTES LOCALES

Le projet intitulé « **Promouvoir le financement adéquat des cantines scolaires en Côte d'Ivoire par le suivi des engagements étatiques et l'implication des communautés locales** », adjugé en novembre 2021, et financé par IBP (International Budget Partnership) à hauteur de 28 795 000 francs CFA est implémenté par l'ONG SOCIAL JUSTICE. Ce projet s'inscrit dans une continuité des actions menées par SOCIAL JUSTICE dans le cadre le première phase du projet portant sur le financement transparent des cantines scolaires en Côte d'Ivoire. L'objectif général du projet est de faire le suivi de la mise en œuvre effective de l'engagement du gouvernement d'augmenter le nombre de jours de fonctionnement des cantines scolaires de 18 à 40 jours pris dans le cadre du Partenariat pour un Gouvernement Ouvert 2020-2022.

Objectifs spécifiques :

- Mener le plaidoyer pour la mise en œuvre effective de l'engagement de l'Etat visant à augmenter les jours d'ouverture des cantines scolaires de 18 à 40 jours
- Mettre en place un outil de suivi communautaire des cantines scolaires en ligne
- Contribuer à rendre accessibles à tous, les informations liées au fonctionnement des cantines scolaires
- Contribuer à renforcer l'implication des communautés à la gestion des cantines scolaires

Activités menées

Cérémonie de lancement du projet avec les partenaires

Cette activité avait pour objectif de présenter le projet à l'ensemble des partenaires financiers (PAM, Banque Mondiale, PNUD, UNICEF, USAID), acteurs publics (Direction des Cantines Scolaires, Ministère du Budget et du Portefeuille de l'Etat, Assemblée des Régions et Districts de Côte d'Ivoire, Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire (UVICOCI), Commission d'Accès à l'Information d'Intérêt Public et aux Documents Publics (CAIDP)) ; Organisation de la société civile, médias et le Comité Technique du Partenariat pour un gouvernement Ouvert.

Activités

- Présentation du projet
- Echanges autour de la question du financement des cantines scolaires en Côte d'Ivoire
- Animation théâtrale (Slam) et prestation artistique
- Interview

Résultats atteints

- Le projet a été présenté à l'ensemble des partenaires financiers, acteurs publics, aux organisations de la société civile, médias et le Comité Technique du Partenariat pour un gouvernement Ouvert ;
- Des échanges ont été menés autour de la question du financement des cantines scolaires en Côte d'Ivoire ;
- Une interview a été menée avec la radio locale LAPAIX ;

- Lancement effectif du projet avec l'appui de IBP ;
- Le PAM et l'UVICOCI (Union des Villes et Communes de Côte d'Ivoire) ont adhéré au projet ;
- Les médias qui ont couverts la cérémonie ont écrits et publiés des articles

PARTICIPATION AUX ATELIERS – FORMATIONS – SEMINAIRES

➤ ACTIVITES DU PARTENARIAT D'UN GOUVERNEMENT OUVERT EN CÔTE D'IVOIRE

La Côte d'Ivoire a adhéré à l'initiative du Partenariat d'un Gouvernement Ouvert (PGO)

Dans le cadre de la conduite du processus OGP, la Côte d'Ivoire a, après la mise en œuvre de deux plans d'actions nationaux (2016-2018 et 2018-2020), élaboré son troisième Plan d'Actions National de Gouvernement Ouvert qui couvre la période 2020-2022. Ce troisième PAN arrive à la fin de sa mise en œuvre et plusieurs activités ont été menées à cet effet.

Activités menées

- **Suivre et évaluer la mise en œuvre des engagements du PAN 2020-2022 ;**
- **Mener des consultations publiques et collecter les recommandations pour le PAN 2020-2022 :** cette consultation a été menée avec les membres du Comité Technique et les membres de la PSCI-PGO. C'est une activité qui consiste à visiter les villes de l'intérieur du pays pour recueillir les observations et recommandations des populations sur le Plan d'Action National en cours. Les villes visitées en cette année 2021 sont : Bouaflé, Ferkessedougou, Dimbokro et Katiola.
- **Participer à l'évaluation du PAN 3 :** il s'est agi de rencontrer tous les acteurs de l'OGP pour avoir leur avis, observations et recommandations sur le déroulement du PAN en cours et des différentes activités de l'OGP. Pour ce faire, tous les acteurs membres de la PSCI-PGO ont été consultés tant en ligne qu'en présentiel.
- **Atelier de formation des Groupes Thématiques pour l'élaboration des Policy Brief :** cet atelier a été organisé par le PAGOF. Il s'agissait de former les membres de la PSCI-PGO regroupé en quatre Groupes Thématiques, à élaborer des Policy Brief en lien avec la thématique de chaque Groupe Thématique ;
- **Elaboration de 16 Policy Brief en lien avec les thèmes des groupes thématiques à savoir quatre productions par Groupe thématique :** le GT lutte contre la corruption ; le GT participation citoyenne ; le GT Open data et le Gt Transparence budgétaire
- **Participation au 7^e Sommet Mondial OGP 2021 :** cette année, le Sommet Mondial OGP s'est tenu du 15 au 17 décembre 2021 à Séoul, en Corée du Sud. En raison de la pandémie de la COVID, la Côte d'Ivoire y a participé en mode virtuel. Il s'agissait pour la Côte d'Ivoire de partager son expérience sur la mise en œuvre de l'OGP en Côte

d'Ivoire notamment sur l'innovation numérique inclusive au profit de la participation citoyenne, cas de l'UVCI.

- **Participation à la cérémonie bilan des activités OGP 2021** : la Société civile en général et SOCIAL JUSTICE en particulier ont pris une part active dans la préparation et la tenue de cette cérémonie. Il s'agissait de faire le bilan de toutes les activités mises en œuvre au cours de l'année 2021. A cette cérémonie, le Président de l'ONG SOCIAL JUSTICE a pris la parole en tant que coordonnateur de la PSCI-PGO pour égrener les activités mis en œuvre par la Plateforme au cours de l'année écoulée ;
- **Prix de la meilleure contribution à l'OGP**, prix décerné à l'ONG SOCIAL JUSTICE pour sa contribution à l'OGP depuis l'adhésion de la Côte d'Ivoire à l'OGP en 2015. Il s'agit de la mise en place de la Plateforme de la Société Civile pour le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PSCI-PGO) ; ses différentes propositions pour les engagements dans les différents Plans d'actions (PAN 1 : 2016-2018/ PAN 2 : 2018-2020/ PAN 3 : 2020-2022) et est l'acteur principal de mobilisation des OSC autour de l'OGP.

ATELIER DE FORMATION DES OSC SUR LA MISE EN ŒUVRE DE LA COUVERTURE SANITAIRE UNIVERSELLE (CSU) ET LA COUVERTURE MALADIE UNIVERSELLE (CMU) EN CÔTE D'IVOIRE

Vendredi 28 mai 2021 s'est tenu A l'Hôtel BLUE BAY sis à Cocody Riviera 3 l'atelier de formation des OSC sur la mise en œuvre de la couverture sanitaire universelle (CSU) et la couverture maladie universelle (CMU) en côte d'ivoire. La formation avait pour objectif de donner aux participants des connaissances sur la couverture santé universelle (CSU) et la Couverture Maladie Universelle (CMU).

Objectif de l'atelier

Renforcement des capacités des OSC sur la mise en œuvre de la couverture sanitaire universelle et la couverture maladie universelle en Côte d'Ivoire

Activités

- Présentation sur le droit à la santé et CSU au regard des ODD3
- Présentation sur le droit à la santé et la CSU au regard du PND 2016-2020
- Présentation sur la conception et mise en œuvre de la CMU en Côte d'Ivoire au regard des principes de la CSU/ défis
- Panel sur la mise en œuvre de la CMU en Côte d'Ivoire

Résultats atteints

- Le droit à la santé et la CSU au regard des ODD3 a été présenté

L'objectif 3 des ODD : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge.

- Le droit à la santé et la CSU au regard du PND 2016-2020 a été présenté

L'axe 2 du Plan National de Développement (PND) 2016-2020 prévoit l'accélération du capital humain et du bien-être social. En ce sens, la Côte d'Ivoire met en place la couverture sanitaire universelle (CSU).

- Les défis de la mise en œuvre de la CMU en Côte d'Ivoire principes de la CSU ont été présentés

La CMU est confrontée à un certain nombre de défis dans sa mise en œuvre à savoir : mauvaise compréhension de la CMU par la population, communication inefficace, problème d'identification des personnes lié à la difficulté de d'obtention de la carte nationale d'identité (ce qui complique le processus d'enrôlement), la difficulté d'obtention des carte CMU, les paiements irréguliers des cotisations, le refus de la carte CMU par certains agents du système de santé pour des raisons de défaut de paiement.

- Un panel sur la mise en œuvre de la CMU en Côte d'Ivoire a été réalisé

Le panel a réuni un représentant de la Banque Mondiale, un représentant de la FENOSCI et un représentant du GFF. Le panel a porté sur les thématiques suivantes : le potentiel du système de santé de la Côte d'Ivoire pour atteindre la CSU, les mesures à prendre pour parvenir à la CSU, les types de collaborations avec la société civile, la Covid19, les défis ou opportunités pour l'atteinte de la CSU.

ATELIER DE PLAIDOYER POUR LES PARTENAIRES D'OSIWA EN AFRIQUE DE L'OUEST 06 JUILLET - 08 JUILLET 2021 | CONAKRY, GUINÉE

Du 06 juillet au 08 juillet, Social Justice a participé à l'atelier de formation sur le plaidoyer pour les partenaires d'OSIWA en Afrique de l'ouest organisé par OSIWA en partenariat avec WACSI à Conakry. L'atelier de formation a duré trois (3) jours.

Objectif :

Renforcer les capacités des organisations de la société civile de l'Afrique de l'Ouest au plaidoyer.

Activités de l'atelier

- Contextualisation et conceptualisation de l'environnement du plaidoyer et de l'espace civique en Afrique de l'ouest ;
- Renforcement de la politique publique, de l'environnement et de la stratégie de plaidoyers ainsi que des ressources ;
- Élaboration Cycle du plaidoyer et mise en réseau pour un plaidoyer efficace ;

Résultats atteints

- Le contexte et le concept de l'environnement du plaidoyer et de l'espace civique en Afrique de l'Ouest ont été présentés ;

- La politique publique, l'environnement de plaidoyer, la stratégie et les ressources ont été présentés ;
- Le cycle du plaidoyer et la mise en réseau pour un plaidoyer efficace ont été présentés.

ATELIER DE RENFORCEMENT DE CAPACITES DES ORGANISTIIONS DE LA SOCIETE CIVILE DANS L'ANALYSE DES DOCUMENTS DE CONTRÔLE ECONOMIQUE ET DE GESTION DES FINANCES PUBLIQUES

Du 24 au 25 juin 2021 à l'Hôtel Lorenzo sis à Cocody rivera 3 s'est tenu un séminaire de formation organisé par les organisations FipNat (Finances Publiques, Notre Affaire à Tous) et l'APDH (Actions pour la protection des Droits de l'Homme en Côte d'Ivoire).

Objectif

Renforcer les capacités des OSC sur les finances publiques

Activités

Cet atelier avait pour objectif de former les participants sur :

- La vocation, la mission, les objectifs et exigences de la société civile
- La politique publique et les finances publiques
- Le contrôle citoyen de l'Action Publique (CCAP) : approches, outils et mécanismes
- L'introduction aux finances publiques
- La politique publique et les finances publiques locales
- Les mécanismes de collecte de l'information en matière de Finances publiques et de contrôle citoyen

ATELIER DE FORMATION DE SENSIBILISATION ET D'INFORMATION SUR LES GRANDS PRINCIPES DU GOUVERNEMENT OUVERT ET PGO

Dans le cadre des activités du Projet d'Appui aux Gouvernements Ouverts Francophones (PAGOF), le Partenariat pour un Gouvernement Ouvert (PGO) Côte d'Ivoire a organisé un atelier de formation sur les grands principes du Gouvernement Ouvert à l'hôtel TIAMA. L'objectif de cette activité est de diffuser les valeurs et principes fondateurs du Gouvernement Ouvert et du PGO auprès de représentants de l'administration, de la société civile, des médias, du parlement et autres acteurs impliqués (ou qui devraient l'être) dans le PGO et la mise en œuvre du PAN.

Objectif

Diffuser les valeurs et principes fondateurs du Gouvernement Ouvert et du PGO

Activités

Les participants ont été formés sur les concepts suivants :

- La démocratie et la gouvernance à l'épreuve
- Le concept intelligence collective
- L'échelle des pratiques de participation
- Le mécanisme d'Evaluation Indépendant (MEI)

SEMINAIRE DE FORMATION DES ACTEURS DE LA SOCIETE CIVILE : Transparence et contrôle citoyen des marchés publics.

Mardi 05 et mercredi 06 octobre 2021 s'est tenu à l'Hôtel Golden Palace (Grand Bassam) un séminaire de formation des acteurs de la société civile sur la thématique de la transparence et du contrôle citoyen des marchés publics. Le séminaire organisé par l'Autorité Nationale de Régulation des Marchés Publics (ANRMP) a vu la participation de 49 organisations de la société civile.

Objectif

Former les OSC sur la transparence et le contrôle citoyen des marchés publics

Activités :

Les activités du séminaire ont porté sur les modules suivants :

- Module 1 : Méthodologie du suivi indépendant et participatif des projets
- Module 2 : Gestion des impacts environnementaux et sociaux des projets
- Module 3 : Cadre règlementaire et institutionnel des marchés publics
- Module 4 : Règlement des différends et litiges dans les marchés publics
- Module 5 : Sanction des violations de la réglementation des marchés publics
- Module 6 : Gestion des audits

Résultats atteints

- Les capacités des OSC sur la méthodologie du suivi indépendant et participatif des projets ont été renforcées
- Les capacités des OSC sur la gestion des impacts environnementaux et sociaux des projets ont été renforcées
- Les capacités des OSC sur le cadre règlementaire et institutionnel des marchés publics ont été renforcées
- Les capacités des OSC sur le règlement des différends et litiges dans les marchés publics ont été renforcées
- Les capacités des OSC sur la sanction des violations de la réglementation des marchés publics ont été renforcées
- Les capacités des OSC sur la gestion des audits ont été renforcées.

ATELIER DE PREVALIDATION DU BUDGET CITOYEN 2022 ET DE VALIDATION DE LA MATRICE D' ACTIONS 2022 DU COMITE DE TRANSPARENCE BUDGETAIRE

Du 27 au 29 décembre 2021, s'est tenu à Mantchan Hôtel de Grand-Bassam, l'**atelier de pré-validation du Budget Citoyen 2022**, organisé par la Direction Général du Budget et des Finances. Social Justice a participé a cet atelier en sa qualité de représentant de IBP (International Budget Partnership) en Côte d'Ivoire. Cet atelier avait pour objectif de pré-valider le projet de document budget citoyen 2022 et de valider le plan d'action 2022 du Comité de Suivi de la Transparence Budgétaire.

Objectif

Pré-valider le projet de document budget citoyen 2022 et de valider le plan d'action 2022 du Comité de Suivi de la Transparence Budgétaire.

Activités

- Présentation de l'expérience de la Côte d'Ivoire en matière de transparence budgétaire.
- Echanges en session plénière d'Ivoire en matière de transparence budgétaire

Résultats atteints

- L'expérience de Côte d'Ivoire en matière de transparence budgétaire a été présentée
- Les principaux documents à publier dans le cadre de la transparence budgétaire, le rapport d'activité 2021 du Comité de Suivi de la Transparence Budgétaire, le plan d'actions 2022 du Comité de Suivi de la Transparence Budgétaire et le projet de Budget Citoyen 2022 ont été présentés et discutés lors de session plénière

ATELIER DE PRESENTATION DE L'ETUDE SUR LE HACELEMENT SEXUEL EN MILIEU PROFESSIONNEL DANS LE DISTRICT D'ABIDJAN

Cet atelier s'est tenu le mercredi 21 juillet 2021 à l'hôtel IVOTEL. Cette étude vient répondre à un déficit de statistiques face à ce phénomène qui devient de plus en plus présent dans ce milieu.

Objectif général :

Vulgariser le rapport de l'enquête du harcèlement sexuel dans ce milieu en vue d'attirer l'attention des décideurs sur ce phénomène.

Objectifs spécifiques :

- Divulguer les résultats de l'enquête à travers la lecture et la possession du rapport ;
- Prévenir par le plaidoyer le harcèlement sexuel dans le milieu professionnel.

Résultats de l'atelier :

- Les participants sont en possession du rapport de l'enquête ;

- Les engagements sont pris par les participants en vue de baisser le taux de harcèlement sexuel dans les administrations publiques et privées.

ATELIER DE PRESENTATION DU RAPPORT DIAGNOSTIQUE DU PHENOMENE DE LA CORRUPTION ET DES INFRACTIONS ASSIMILEES EN CÔTE D'IVOIRE ORGANISE PAR LA HABG

Du jeudi 09 au vendredi 10 août 2021, s'est tenue dans les locaux du SEEN Hôtel, un atelier organisé par la HABG. Cet atelier avait pour objectif de présenter les résultats clés de l'analyse diagnostique du phénomène de la corruption et des infractions assimilées en Côte d'Ivoire.

De façon spécifique, il s'agissait de :

- Présenter la démarche adoptée pour la collecte des données ;
- Présenter le document de diagnostic avec les résultats clés ;
- Recueillir les observations des parties prenantes sur le contenu du rapport ;
- S'accorder sur les résultats de l'étude et procéder à la validation du projet de rapport diagnostic.

Activités :

- Présentation des résultats clés du rapport ;
- Travaux en commission qui ont portés sur :

Commission 1 : Analyse du contexte du rapport diagnostic et Carte stratégique de la stratégie nationale de lutte contre la corruption et les infractions assimilées ;

Commission 2 : Etat des lieux de la corruption et des infractions assimilées en Côte d'Ivoire, et Carte stratégique de la stratégie nationale de lutte contre la corruption.

Commission 3 : Analyse diagnostique du cadre législatif, institutionnel et organisationnel de la prévention et de la lutte contre la corruption, et Carte stratégique de la stratégie nationale de lutte contre la corruption.

- Restitution des travaux en commission

LES CHANGEMENTS OBSERVES

Les changements qu'on a pu observer sont à plusieurs niveaux :

- Au niveau des acteurs étatiques

Au niveau des acteurs étatiques, nous notons une plus grande ouverture à faire participer la société civile aux différents processus qui nécessitent leur participation.

- Au niveau des cibles

Les cibles de nos activités sont formées aux différentes thématiques abordées au cours de l'année et constituent des relais au niveau de leur communauté et dans leurs associations et organisations respectives. Ils sont désormais outillés à participer à la vie de leur communauté.

- Au niveau des OSC

Au niveau des OSC, nous avons constaté une véritable volonté de collaboration entre les OSC en général, et surtout une collaboration entre les ONG travaillant sur les mêmes thématiques.

LES DIFFICULTES ET LES DEFIS A RELEVER

Bien que certains acteurs aient été disponibles et coopérants, SOCIAL JUSTICE a rencontré plusieurs difficultés dans la mise en œuvre des projets menés notamment l'accès difficile à l'information et aux documents d'intérêt public, la faible disponibilité de certaines structures étatiques et paraétatiques. De plus, l'une des plus grandes difficultés dans la réalisation de nos projets a été la situation de crise sanitaire due à la Covid qui a mis à mal la plupart de nos projets à cause de la restriction de déplacement donc les activités ont été réadaptées avec une atteinte mitigée des objectifs. Mais nous avons mis en place des stratégies pour palier à ce problème. Il s'agit de l'instauration du télétravail, et des réunions et ateliers via zoom conférence etc. Et de ces difficultés émanent de nombreux défis qui sont les suivants :

En lien avec l'accès difficile à l'information et aux documents d'intérêt public

Défi 1 : l'accès véritable à l'information et aux documents d'intérêt public dans tous les domaines concernant les affaires publiques ;

Relativement à la faible disponibilité des parlementaires et d'autres acteurs étatiques

Défi 2 : la collaboration entre les parlementaires, les acteurs étatiques et la société civile ;

Concernant la faible participation des acteurs de la société civile dans la gestion des ressources publiques

Défi 3 : la pleine participation des acteurs de la société civile dans la gestion des ressources publiques

PERSPECTIVES

Les perspectives envisagées par SOCIAL JUSTICE sont multiples. En voici quelques-unes énumérées :

- ✓ Renforcer la collaboration avec les parlementaires et d'autres acteurs étatiques
- ✓ Signer le cadre de collaboration entre les parlementaires et d'autres acteurs avec le réseau des parlementaires de lutte contre la corruption
- ✓ Contribution à la pleine participation de la société civile aux différentes initiatives gouvernementales à travers divers mécanismes ;

- ✓ Suivi et évaluation des actions du gouvernement dans la gestion des affaires publiques ;
- ✓ Réalisation d'études et d'analyse sur les thématiques abordées par SOCIAL JUSTICE notamment sur :
 - Le niveau de participation citoyenne dans la gouvernance en Côte d'Ivoire ;
 - Le financement de la Planification Familiale par les collectivités décentralisées
 - Le rôle de la femme dans la participation citoyenne.